

CLAUDE GAIER

## QUELQUES PARTICULARITÉS DE L'ARMEMENT DES CHEVALIERS TEUTONIQUES DANS LE BAILLAGE DE GERMANIE INFÉRIEURE AUX XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> SIÈCLES

Les chevaliers de l'Ordre teutonique ne suscitent pas, dans la mémoire collective de l'Europe de l'Ouest, la même aversion qu'en Pologne. Parmi les chefs-d'œuvre de la littérature romantique, où les livres de

Sienkiewicz occupent une place de choix, *Quo vadis* y est bien plus connu que *Les chevaliers teutoniques* et, sur le plan militaire, Tannenberg y évoque davantage la victoire de von Hindenburg en 1914 que celle du roi

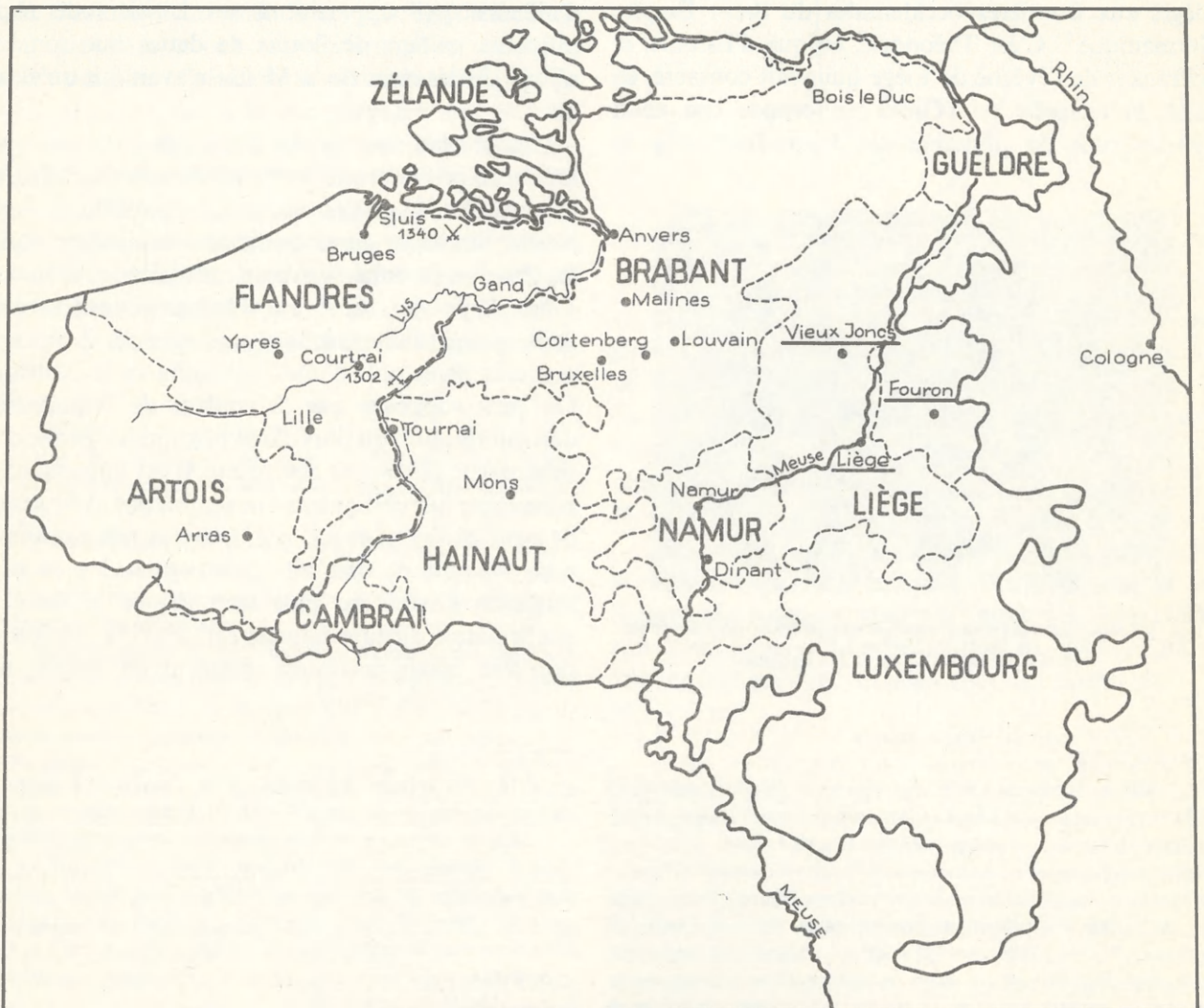


Fig. 1. Carte des anciennes principautés correspondant au territoire de la Belgique actuelle. Le bailliage des Vieux-Jonc englobait la zone située entre le Brabant et le Rhin



Ladislas Jagiełło en 1410. C'est que, dans ces contrées occidentales, les maîtres de la Prusse n'ont jamais imposé leur présence par voie de conquête, mais se sont intégrés assez naturellement au régime seigneurial grâce aux donations et aux acquisitions dont leurs couvents furent bénéficiaires.

Dans les circonstances de la vie courante, les frères teutoniques devaient apparaître, le plus souvent, comme de simples propriétaires fonciers, gérant collectivement leurs biens et exerçant des droits féodaux sur des terres et des populations, au même titre que bien d'autres religieux ou laïcs de l'époque.

En dehors des zones de conquête, comme la Prusse et la Livonie, on sait que la puissance de l'Ordre s'étendait aussi sur la Germanie, dont le territoire était divisé en baillages. L'un d'eux, le baillage dit de Germanie inférieure, ou des Pays-Bas, eut pour chef-lieu, du moins à partir du XIV<sup>e</sup> siècle, l'archicommanderie des Vieux-Joncs (Alten-Biesen), située dans l'est de la Belgique actuelle (fig. 1). Cette région dépendait alors de la principauté ecclésiastique de Liège, aux frontières occidentales du Saint Empire Germanique<sup>1</sup>. C'est Théodoric, évêque d'Estonie, et suffragant de l'évêché de Liège qui avait consacré, en 1216, la chapelle de l'Ordre teutonique qui allait devenir celle du domaine des Vieux-Joncs (fig. 2).

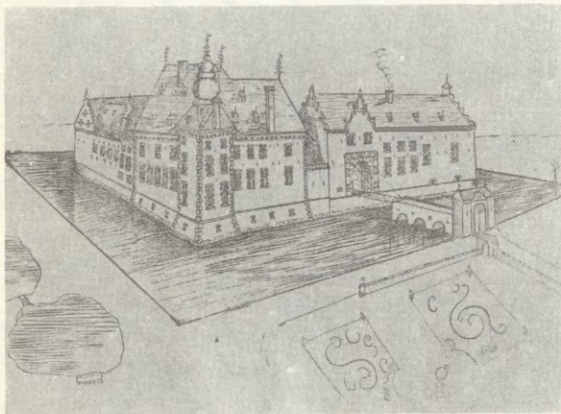


Fig. 2. La commanderie des Vieux-Joncs (Rijkhoven) au début du XVIII<sup>e</sup> siècle. D'après De Crassier

<sup>1</sup> Cfr. J. D a r i s, *Notes historiques sur les commanderies de l'Ordre teutonique au diocèse de Liège*, in *Bulletin de l'Institut Archéologique Liégeois*, t. 17, Liège 1883, pp. 13–40; L. de C r a s s i e r, *Histoire du baillage des Vieux-Joncs et des douze commanderies qui en dépendaient. La commanderie de Fouron-Saint-Pierre*, „Publications de la Société Historique et Archéologique dans le Duché de Limbourg” t. 41, 1905, pp. 197–307. — L'ancienne archicommanderie des Vieux-Joncs, dont les bâtiments — récemment restaurés — existent toujours, se trouve à Rijkhoven, province de Limbourg, arrondissement de Tongres, canton de Bilzen, en Belgique.

Quelques années plus tard, on trouve à Liège un autre suffragant, Edmond, évêque de Courlande (+ 1292), lui-même religieux teutonique<sup>2</sup>. Enfin, au chapitre des relations de cette région avec les maîtres de la Prusse, on notera surtout que le pape Martin V désigna comme prince-évêque de Liège, en 1418, Jean de Wallenrode, archevêque de Riga et chevalier teutonique. Celui-ci appartenait à la famille d'origine franconienne dont furent issus Conrad de Wallenrode, grand maître de l'Ordre de 1391 à 1393 et Frédéric de Wallenrode, grand maréchal de l'Ordre et commandeur de Königsberg (Królewiec), tué à la bataille de Grunwald. Jean de Wallenrode succédait, à Liège, à un prince impopulaire et orgueilleux, qui avait reçu le surnom de « sans pitié » parce qu'il avait noyé dans le sang la rébellion de ses sujets. Comparé à celui de ce tyran, le règne du Teutonique — interrompu après dix mois par une mort inopinée et d'ailleurs suspecte — fut tout de débonnaireté et de libéralité. Un chroniqueur liégeois dira de lui qu'il était « sage, bon, doux, pieux, chaste, modeste, honnête et généreux pour toutes gens », si généreux d'ailleurs qu'il appartint à ses héritiers de régler plusieurs milliers de florins de dettes que son bref séjour sur les rives de la Meuse n'avait fait qu'alourdir<sup>3</sup>!

Sur le plan guerrier, les chevaliers à la croix noire ont laissé peu de traces dans l'histoire locale. Le même chroniqueur témoigne avoir vu, en 1421, le *Landmeister* des Vieux-Joncs partir en « croisade » contre les Hussites de Bohême avec le contingent de l'évêque de Liège. Il portait, dit-il, un « harnoi » tout vermeil; mais quand il chevauchait sans armure, il avait un manteau blanc orné d'une croix noire sur la poitrine<sup>4</sup>. On peut supposer que la couleur de l'équipement défensif résultait du port d'une brigandine, garnie d'un tissu particulièrement chatoyant. Il est intéressant de remarquer que ce dignitaire ne semble pas avoir arboré de signe distinctif de son ordre avec la tenue militaire, mais bien plutôt lorsqu'il voulait apparaître en habit religieux. Certes, au plus tard depuis la bulle de confirmation du pape Innocent III, en 1211, le manteau crucifère faisait partie du vêtement de l'Ordre teu-

<sup>2</sup> Sur les évêques d'Estonie et de Courlande à Liège, cfr de C r a s s i e r, *op. cit.*, pp. 222–223 et D a r i s, *op. cit.*, p. 38.

<sup>3</sup> Cfr B. J ä h n i g, *Johann von Wallenrode O.T. Erzbischof von Riga, Königlicher Rat, Deutschordensdiplomate und Bischof von Lüttich im Zeitalter des Schismas und des Konstanzer Konzils (um 1370–1419)*, Bonn-Bad Godesberg 1970 („Quellen und Studien zur Geschichte des Deutschen Ordens”, n° 24). — J. L e j e u n e, *Liège et Bourgogne. Avant-propos et introduction historique au catalogue de l'exposition*, Liège 1968, p. 39.

<sup>4</sup> *Chronique de Jean de Stavelot*, éd. A. B o r g n e t, Bruxelles 1861, p. 188.



tonique<sup>5</sup>, mais il devait y avoir, entre la règle et la pratique une grande marge d'interprétation.

On connaît la valeur documentaire des monuments funéraires du Moyen Age, spécialement en ce qui concerne l'histoire du costume<sup>6</sup>. Malheureusement, ces vestiges sont pour la plupart détruits, en particulier dans l'ancien diocèse de Liège, où se trouvait une bonne partie du baillage des Vieux-Joncs. Toutefois, quelques érudits du XIX<sup>e</sup> siècle ont pris soin de réaliser des croquis de certains mausolées, d'en faire des frottis ou d'en copier les inscriptions, travaux aujourd'hui inestimables lorsque le modèle original a disparu. C'est le cas des tombeaux de quatre chevaliers teutoniques qui se sont trouvés, au XIV<sup>e</sup> siècle, à la tête de commanderies dépendant des Vieux-Joncs: celle de Fouron-Saint-Pierre et celle de Saint-André de Liège<sup>7</sup>.

Disparues de nos jours, ces lames funéraires ont été copiées, sans doute vers la fin du siècle dernier, par un érudit local, Joseph Van Den Berg (1836 – 1917), dont le recueil de dessins et de notes repose présentement dans les archives de l'abbaye du Val-Dieu, non loin de Liège. C'est donc forcément à cet ouvrage de seconde main que nous avons eu recours pour connaître l'aspect des pierres sépulchrales en question<sup>8</sup>.

La première est celle du chevalier Herman de Bronckorst, commandeur de la maison de Fouron-Saint-Pierre, décédé de 12 février 1321<sup>9</sup>. Le gisant présente une image dans l'ensemble très traditionnelle encore, mais aussi très novatrice par certains côtés. Il est revêtu du grand haubert, mais le buste est renforcé d'une cotte de plates, décelable aux trois chaînettes rivées en un même point, du côté droit de la poitrine, et

qui passent à travers le surcot pour assujettir l'épée, la dague et le heaume. On sait que ce dispositif fut introduit à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>10</sup>. Les chausses de mailles sont munies de genouillères en forme de boîtes. La tête est couverte d'un bassinet à camail; le grand heaume, figuré dans le coin supérieur droit du dessin, venait se superposer à ce casque. La reproduction des armoiries n'est pas complète sur notre document. Seul le cimier est identifiable: « un demi vol de dextre à la barre chargée de trois besants ».

Quant aux armes offensives, l'épée ne présente aucun caractère spécial. Par contre, la lance est munie d'un renflement à la poignée, innovation pour cette époque, où cette caractéristique était encore réservée aux lances de joute. Le bouclier mérite une attention particulière, car il constitue un des premiers, sinon le premier exemple connu de la targe à « bouche » dans l'armement occidental (fig. 3). Il s'agit d'une échan-



Fig. 3. Croquis de la targe à bouche du chevalier teutonique Herman de Bronckorst (1321). D'après le dessin de Van Den Berg

crure, ménagée dans la partie supérieure droite, qui permet d'y appuyer la lance, couchée en arrêt au moment de charger. Le modèle porté par Herman de Bronckorst ne s'apparente pas tout à fait au premier type de targe, peut-être d'origine italienne et qui s'est répandu via l'Allemagne, vers 1350, en Europe du Nord.

Celui-ci était de forme ovale, soit sans « bouche », comme l'atteste le bouclier d'un grand maître de l'Ordre teutonique, conservé à Innsbruck (vers 1320), soit muni d'une « bouche », ainsi qu'en témoignent ceux de quelques gisants allemands des années 1340<sup>11</sup>.

<sup>10</sup> Cfr C. Blair, *European Armour*, Londres 1958, p. 48.

<sup>11</sup> Cfr H. Nickel, *Der Mittelalterliche Reiterschild des Abendlandes*, Berlin 1960, pp. 56 – 72 (*Inaugural-Dissertation zur Erlangung des Doktorgrades der Philosophischen Fakultät der Freien Universität Berlin*). Les plus anciennes targes « à bouche » mentionnées dans cet ouvrage appartiennent à l'espace germanique. Ce sont celles qui apparaissent sur les monuments funéraires des personnages suivants: le comte d'Orlamünde (+ 1340), au monastère d'Himmelkron – Ekro von Stern (+ 1343), à Würzburg – Walter Bopfinger (+ 1349) à Bopfingen – le comte Thietmar et son fils (vers 1350) à Nienburg/Saale. – Nous connaissons deux exemples plus anciens, attribués aux environs de 1330, que ne cite pas cet auteur: une miniature de la *Cronica de Gestis Hungarorum*, reproduite dans

<sup>5</sup> Cfr de Crassier, *op. cit.*, p. 211.

<sup>6</sup> Voir notamment à ce sujet: C. Gaier, *Les Armes*, pp. 55 – 58, „Typologie des sources du Moyen Age occidental” (1979, fasc. 34).

<sup>7</sup> Fouron-Saint-Pierre: commune de Fouron, province de Limbourg, arrondissement de Tongres, à 28 Km de Liège; Liège: chef-lieu de la province de ce nom, ancienne capitale de la principauté ecclésiastique du même nom.

<sup>8</sup> Nous reprenons ici, en l'amplifiant, l'étude que nous avons déjà consacrée au sujet dans: C. Gaier, *L'apparition de l'épée à deux mains dans l'est de la Belgique (XIII<sup>e</sup> – XIV<sup>e</sup> siècles) d'après quelques épitaphiers liégeois*, in Bulletin „Le Vieux Liège”, t. 7, n° 159, Liège 1967, pp. 226 – 230 et *L'armure des chevaliers templiers, hospitaliers et teutoniques dans la région de Liège*, „Le Musée d'Armes”, n° 28, 1980, pp. 5 – 11. – Nous adressons nos plus vifs remerciements au R. P. Abbé du Val-Dieu, O. Cist., qui nous a permis de consulter récemment, aux fins de vérification, le recueil de Van Den Berg, que nous avons déjà étudié antérieurement. Il s'intitule: *Pierres tombales et inscriptions sépulchrales des églises du pays de Liège*, et comporte 3 volumes manuscrits.

<sup>9</sup> Van Den Berg, t. 1 (sub « Fouron »). – Cfr de Crassier, *op. cit.*, pp. 244 sv. – Cette tombe se trouvait jadis dans la chapelle de la commanderie, ainsi que celles de 1342 et 1371 étudiées ci-après.



En fait, le bouclier du Teutonique de Fouron ressemble davantage à l'écu chevaleresque traditionnel, mais l'échancrure supérieure trahit une première évolution vers le type « targe » qui deviendra fréquent par la suite. Il faut remarquer l'originalité de cette forme dans le contexte de la région, où la targe à bouche apparaît très rarement, même dans la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle. Si l'on considère que la lame funéraire de Bronckorst est contemporaine du décès du personnage représenté — ce que rien ne permet d'infirmer — on dispose ici d'un document de première importance pour l'histoire du bouclier en Europe.

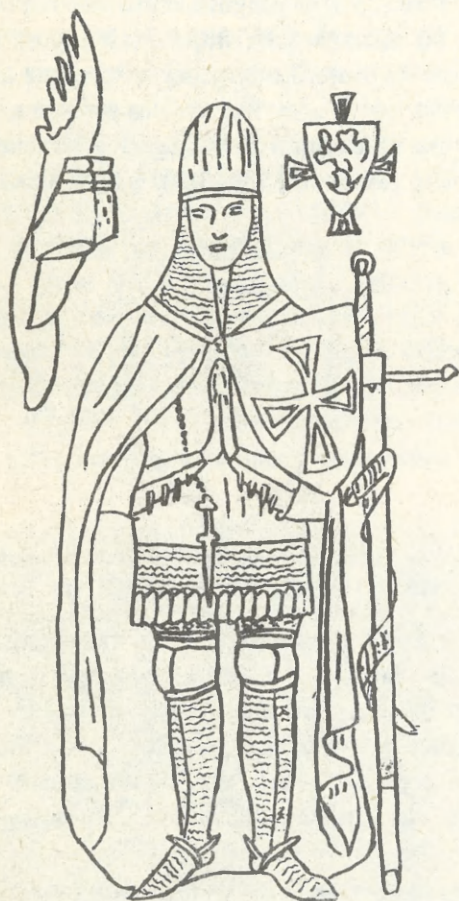


Fig. 4. Effigie du commandeur Renier de Valkenburg (1342). Calque du dessin de Van Den Berg

W. Boeheim, *Handbuch der Waffenkunde...*, Leipzig 1890, p. 164, fig. 173 et l'aquamanile du Musée National du Bargello, à Florence, illustrée notamment dans le catalogue *Guerre e assoldati in Toscana 1260 – 1364*, Florence 1982, pl. I, p. 109. La valeur de témoignage de cette dernière oeuvre n'est pas absolument sûre cependant. Provenant de l'ancienne collection Ressman, la targe, de même que la lance et le bouclier, ont été « refaites » avant le transfert au Bargello. Toutefois, M. L. Boccia, directeur du Musée Stibbert, a eu l'extrême obligeance d'examiner cet objet de façon approfondie, à notre demande. Nous lui en sommes très reconnaissant. Sans conclure de façon formelle, il constate que la targe à bouche que porte le personnage est de même facture que le reste de la statuette et pourrait fort bien être contemporaine. — Le modèle reproduit par Boeheim semble appartenir à la catégorie des targes triangulaires; celui de Florence est ovale.

Le monument suivant, dans l'ordre chronologique, provient du même lieu<sup>12</sup>. Il s'agit de la sépulture de Renier de Valkenburg, commandeur de Fouron-Saint-Pierre, décédé de 5 mai 1342 (voir fig. 4). Le gisant est coiffé d'un bassinet « à bretèche » (Klappvisier), de style germanique, c'est-à-dire à timbre élevé et muni d'un camail comportant un nasal amovible, dont la partie supérieure se fixe au frontal du casque. Le bord festonné de la cotte de plates apparaît sous la cotte de mailles et celle-ci est recouverte d'un surcot. Une dague à rondelles pend à la chaînette des plates. Le bouclier, orné de la croix pattée et vidée de l'Ordre, n'a rien ici d'original: c'est l'écu chevaleresque classique. Par contre, on remarque, à droite, l'écu familial du chevalier, posé sur la croix teutonique<sup>13</sup> et qui se blasonne: « d'argent au lion de gueules, la queue nouée et passée en sautoir, couronné à l'antique, armé et lampassé d'or ». A gauche, le heaume représenté paraît avoir plutôt une fonction héraldique. Les jambes sont armées de simples chausses de mailles, avec des genouillères en forme de boîtes, comme sur le monument de 1321. Par contre, les brassards ont évolué par rapport à ce dernier: on distingue les canons d'avant-bras, sans doute de cuir bouilli. Le grand manteau blanc appartient à l'habit monastique, prescrit par la règle.

L'élément original de ce document réside dans la grande épée à deux mains qui figure à côté du personnage. On peut supposer que sa longueur devait atteindre 1,50 m environ. Ce type d'arme, originaire, croit-on, de la Suisse et du sud de l'Allemagne, est apparu dans la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>14</sup>. Pour la région qui nous concerne, elle paraît associée aux ordres militaires teutonique et de Saint-Jean de Jérusalem, mais nous ignorons les raisons de cette apparente prédilection<sup>15</sup>. Les deux exemples suivants l'illustrent également.

La pierre tombale qui se présente ensuite à notre attention se trouvait jadis en l'église Saint-André de Liège, qui faisait partie d'une commanderie du même

<sup>12</sup> Val-Dieu, *op. cit.*, t. 1 (sub « Fouron »).

<sup>13</sup> Cfr. De Crassier, *op. cit.*, pp. 214, 217, fait remarquer que les dignitaires devaient porter l'emblème de l'Ordre et non leurs armoiries propres, mais que les commandeurs de Fouron avaient transigé avec cet usage en posant leur écusson sur la croix pattée.

<sup>14</sup> Cfr. H. Seitz, *Blankwaffen. Geschichte und Typenentwicklung im Europäische Kulturbereich von der prähistorischen Zeit bis zum Ende des 16. Jahrhunderts*, t. 1, Brunswick 1965, pp. 129, 156, 163 sv.

<sup>15</sup> Dans la région qui nous concerne ici, l'épée à deux mains apparaît aussi sur les lames funéraires de 1262, 1300 et 1316. Dans ce dernier cas, il s'agit du monument de Guillaume III de Hamal, chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem; cfr. Gaier, *op. cit.*, pp. 227 – 228.



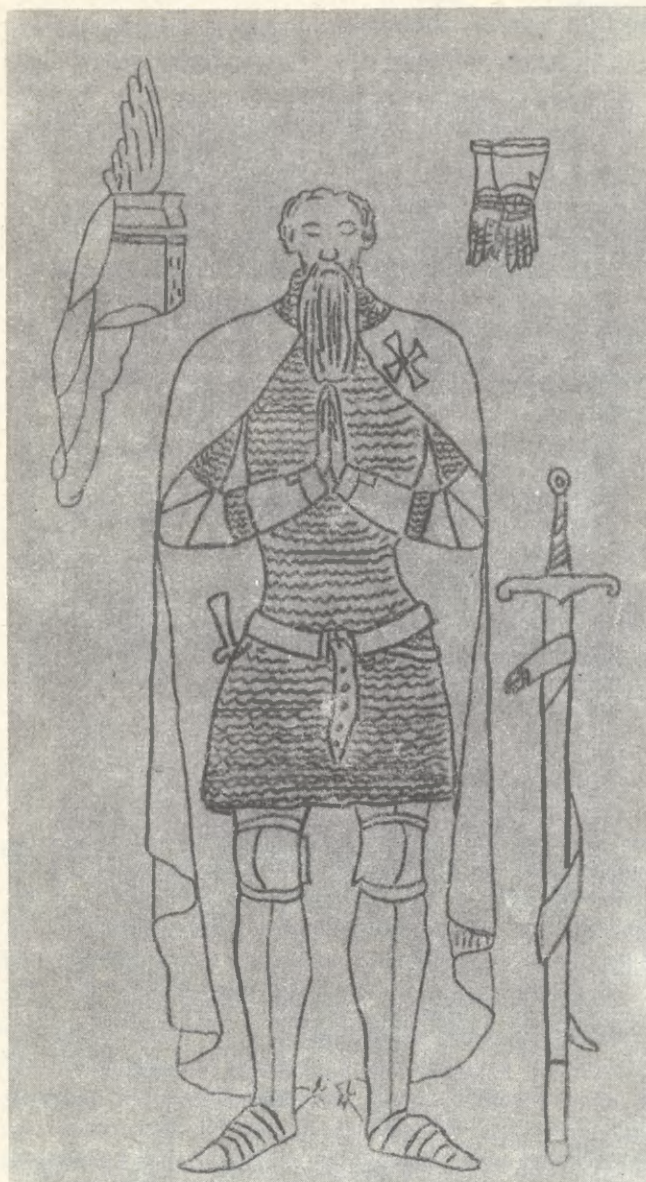


Fig. 5. Effigie du grand commandeur des Vieux-Joncs, Conrad de Colen (1351). Calque du dessin de Van Den Berg

nom (fig. 5). Celle-ci dépendait elle aussi, comme Fouron, du baillage des Vieux-Joncs. Or, le monument en question représente précisément un commandeur provincial qui avait dirigé ce baillage: le chevalier Conrad de Colen, mort le 7 mars 1351<sup>16</sup>. Le gisant porte encore la simple cotte de mailles, sans surcot, mais l'on peut supposer que ce vêtement cache une armure de plates, bien que Claude Blair a noté combien la coutume a persisté longtemps, notamment dans l'Empire, de n'utiliser que l'armure de mailles<sup>17</sup>. On peut cependant observer la présence de jambières complètes, ainsi que de cubitières articulées, de canons d'avant-bras et de gantelets de plates. Représenté de façon stéréotypée, le heaume semble avoir ici une

valeur purement symbolique. Le grand manteau de l'Ordre et la dague à rognons n'ont rien d'insolite. Par contre, avec l'épée à deux mains, figurée à droite du personnage, on en revient à ce type d'arme, signalé plus haut, qui paraît caractéristique de l'équipement de ces guerriers.

Cette grande épée figure à nouveau sur le monument sépulchral du chevalier Charles de Stein d'Altenstein, commandeur de Fouron-Saint-Pierre, décédé le 5 août 1371<sup>18</sup>. Mais ici le défunt saisit son arme de la main droite, tandis que de la gauche il égrène un chapelet. Quant au reste, son armement est plus classique, mais le manteau de l'Ordre en cache une partie, notamment les brassards. On distingue bien le bassinet à camail (sans «bretèche»), les jambières complètes, les gantelets et, dépassant du surcot et de la cotte de mailles, deux espèces de tassettes arrondies, qui font sûrement partie d'une cotte de plates. Rien de très original donc par rapport à l'équipement militaire connu pour cette époque, sinon la dimension inusitée de l'épée.

Pour terminer, nous voudrions attirer l'attention sur un document qui n'était sans doute pas étranger à l'Ordre teutonique dans cette région de l'actuelle Belgique. Il s'agit d'une miniature figurant dans un manuscrit musical de la fin du XV<sup>e</sup> siècle, composé probablement pour la commanderie des Vieux-Joncs<sup>19</sup>. Elle représente, dans une lettrine, saint Géréon, en armes (fig. 6). Il est revêtu de l'armure



Fig. 6. Saint Géréon. Lettrine d'un manuscrit musical de l'archicommanderie des Vieux-Joncs (fin du XV<sup>e</sup> siècle). Copyright Bibl. Royale de Bruxelles

complète gothique, avec pansière et tassettes à cannelures rayonnantes. Il ne porte pas de casque, mais sa tête est coiffée d'une barrette. Il est drapé d'un ample

<sup>18</sup> Val-Dieu, *op. cit.*, t. 1 (sub «Fouron»).

<sup>19</sup> Bruxelles, Bibliothèque Royale Albert I<sup>er</sup>, ms 9786-90, *Recueil liturgique de Bilsen*, n° 68. — Cfr Catalogue de l'exposition *Art Mosan et Arts Anciens du Pays de Liège*, Liège 1951, n° 476, pp. 235-236.

<sup>16</sup> Val-Dieu, *op. cit.*, t. 3 (sub «Saint-André»).

<sup>17</sup> Blair, *op. cit.*, p. 53.



manteau doublé. Il tient à la main droite une épée nue, tandis que la gauche s'appuie sur une grande targe, ornée d'une croix, cantonnée d'un soleil et d'un croissant de lune. Il faut remarquer que ce bouclier présente une « bouche » erronément située à gauche. L'allure générale fait songer à l'image d'un autre saint militaire, comme saint Maurice, figurant sur la bannière des chevaliers de Livonie, prise par les Polonais à la bataille de Nakel (1431). Mais celui-ci est armé d'une lance et sa targe est rectangulaire<sup>20</sup>. Avant de pouvoir conclure que la miniature de saint Géréon pourrait être le reflet de l'armement teutonique au XV<sup>e</sup> siècle, il faudrait d'abord s'assurer qu'il ne s'agit pas tout simplement d'un équipement conventionnellement attribué aux saints militaires à cette époque. Mais pareille identification dépasse le cadre de cet article.

Que peut-on retirer de l'examen de tous ces anciens documents? Leur petit nombre, tout d'abord, appelle à la prudence car ils sont loin d'avoir une valeur statistique. Néanmoins, une certaine tendance s'en dégage quant au type d'armement représenté. Celui-ci est d'allure plutôt germanique, comme on peut s'y attendre dans une terre d'Empire et dans un ordre militaire qui a son épiscopat aux frontières orientales de l'Allemagne. La persistance de l'armure de mailles au XIV<sup>e</sup> siècle, l'évolution des « plates », la forme des casques (heaumes et bassinets), l'épée à deux mains, la targe à bouche, témoignent d'une influence venue de l'Est. Cependant, en dehors du manteau crucifère, rien dans tout cela ne semble spécifique aux chevaliers teutoniques, à moins de supposer que la grande épée soit une arme caractéristique de ces moines-guerriers,

<sup>20</sup> Reproduction dans S. Ekdahl, *Die «banderia Prutenorum» des Jan Długosz, eine Quelle zur Schlacht bei Tannenberg 1410*, Gottingen 1976, p. 277.

question qui mériterait d'être examinée<sup>21</sup>. On ne voit pas non plus de représentation de la grande targe rectangulaire, en forme de pavois, que l'on trouve parfois associée aux Teutoniques dans l'iconographie des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles. Il est vrai que ce bouclier, si l'on en croit une séduisante supposition à son sujet, aurait été directement inspiré par ceux des Mazoviens et des Lituaniens, adversaires habituels des chevaliers de l'Ordre en Pologne<sup>22</sup>. Loin de ces régions de conflit, les habitants du baillage de Germanie Inférieure n'avaient aucune raison particulière de se servir de cet équipement.

Il n'empêche que les quatre pierres tombales du XIV<sup>e</sup> siècle que nous venons d'étudier dans cet article ne ressemblent à aucune autre de la région à la même époque. La tentation est grande, par conséquent, d'y voir l'empreinte de l'Ordre teutonique, qui constitue leur point commun. D'autres recherches similaires, à l'échelon local, devraient être entreprises afin de vérifier si cette impression se confirme.

Janvier 1984

<sup>21</sup> Les représentations de chevaliers teutoniques, datant du XIV<sup>e</sup> siècle, reproduites dans Ekdahl, *op. cit.*, pl. I–VII et X, ne montrent pas de pièce d'armement ni d'équipement spécifiques. Le bouclier est le simple écu chevaleresque et il n'y a pas de grand manteau blanc; seul le surcot, la bannière et le bouclier sont ornés d'une grande croix noire.

<sup>22</sup> Cfr H. Nickel, *op. cit.*, pp. 68–72, qui cite, comme exemples de ces targes portées par des chevaliers teutoniques: la dalle tumulaire du grand maître Heinrich Dusemer (+ 1353) à Malbork – la lame funéraire en laiton de Kuno von Liebenstein, avoué de Bratian (+ 1391) à Nowa Marchia – une monnaie d'or de Heinrich von Plauen (1410) et le saint Maurice cit. n. 20. – A noter que saint Florian, autre saint militaire et l'un des patrons de la Pologne, est représenté avec une targe semblable sur le volet d'un triptyque dû au Monogrammiste A (1477), conservé à l'église de Więclawice, près de Cracovie; cfr Ekdahl, *op. cit.*, pl. XIII, p. 80 et pp. 93–95.